



**Procès verbal de la réunion
du Conseil d'Ecole
Jean Macé – Grenoble
Vendredi 26 octobre 2012**

Présents:

Enseignants de l'école:

Mme Rival Christina Directrice (CM1-CM2)
Mme Berger Marion (PS)
Mme Anglaret Elise (GS-CP)
Mme Clisson Anne (CE1-CE2)
Mme Tixier Catherine (MS-GS)
M. Pesenti Fabien TR (CM1-CM2, CE1-CE2
et PS)
M. Degiorgi Jean-Marc (CP-CE1)
Mme Patras Claire TRS (MS-GS)

Municipalité :

Mme Dieng Betty
Mme Logre Cécile (Animatrice référente)

MJC Parmentier :

Mme Pinault Marion

Union de quartier :

Mme Grillot Monique
M. Lauriot Alain

Parents d'élèves titulaires:

Mme Baklouti Lilia
Mme Chevallet Alexa
Mme Forestier Sarah
Mme Gonzalez Tamara
M. Danjean Vincent
Mme Djemili Méherzia

Parents d'élèves suppléants:

Mme Daval Véronique

Excusés :

Education Nationale :

Mme Manin-Marzo A. (Inspectrice de
l'Education Nationale)

Parents d'élèves suppléants:

Mme Pouvreau Stéphanie

Ordre du jour :

- Rentrée : effectifs 2013-2014
- Règlement intérieur
- Premier bilan de la mise en place de la réforme (enseignants, référent, MJC, ateliers)
- Projet de classe et d'école (voyages, sorties et classes de découvertes)
- La nouvelle école
- PPMS
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- L'enseignement de l'algérien (arabe littéraire)
- Sécurité

Le mode de fonctionnement du Conseil d'Ecole est explicité par la Directrice de l'école. Le règlement intérieur du Conseil d'Ecole est adopté.

1. Rentrée : Effectifs 2013-2014

Les effectifs et leur répartition

149 jusqu'aux vacances de Toussaint. Il y a eu 5 départs et 1 arrivée. Il y a donc 145 élèves inscrits à ce jour (contre 134 élèves l'année dernière)

- Les élèves ont donc été répartis comme suit :

Classe	Effectifs	Répartition par cours	
PS	25	PS	25
MS-GS	26	MS	19
		GS	7
GS-CP	21	GS	17
		CP	4
CP-CE1	25	CP	12
		CE1	13
CE1-CE2	25	CE1	11
		CE2	14
CM1-CM2	23	CM1	11
		CM2	12

L'organisation pédagogique

Elle comprend :

Deux Agents Technique Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) à temps plein et un à mi-temps.

- Mme Rival, en concertation avec les ATSEM et l'équipe enseignante, a demandé à ce que la quotité de travail de l'ATSEM à mi-temps soit augmenté. Nous sommes en attente d'une réponse. Le conseil d'école interroge Mme Dieng sur la possibilité d'avoir une ATSEM par classe et à quelle échéance.
- Deux assistants de vie scolaire (AVS) dont le rôle est de favoriser l'intégration des enfants handicapés à l'école
- un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) qui comprend la maîtresse E (aide spécialisée à dominante pédagogique), la maîtresse G et la psychologue scolaire
- une maîtresse CRI qui travaille avec les enfants nouvellement arrivés en France.

Des décroisements sont réalisés :

- Mme Berger travaille avec les CE1 en découverte du monde les lundi, jeudi et vendredi (M. Pesenti) de 13h45-14h45 et avec les CP de Mme Anglaret le mardi en lecture-compréhension
- M. Degiorgi travaille en mathématiques avec l'ensemble des CP de 14h00 à 14h45.
- Mme Rival enseigne l'anglais au CP de 13h45 à 14h00 les lundi, jeudi et vendredi et M. Degiorgi travaille en calcul mental sur ce même temps avec les CM1-CM2.

2. Règlement intérieur

Il a été revu et modifié comme suit en fonction des caractéristiques propres à l'école Jean Macé:

- Le point 2.3. concerne la modification des horaires de l'école.
- Il a été ajouté dans le point 4.5. deux dispositions particulières, l'une en cas de détérioration ou de perte du matériel scolaire, l'autre relative à la transmission des informations aux familles via le cahier de liaison.
- Il a été ajouté dans le point 5.3 qu' « En cas de négligence répétée ou de mauvaise volonté des parents pour reprendre leur enfant à la sortie de chaque classe, aux heures fixées par

le règlement intérieur, la directrice peut convoquer les parents. La directrice en informe le Conseil d'Ecole ».

Il est conforme au règlement type départemental, a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors du Conseil d'Ecole.

Un document intitulé **Extraits du règlement intérieur de l'école primaire Jean Macé** sera collé dans le cahier de liaison des élèves, les familles seront invitées à en prendre connaissance et à le signer. Le règlement complet sera affiché à l'école et peut être disponible sur simple demande auprès de la Directrice.

Il est rappelé que l'inscription à l'école entraîne, pour l'élève et sa famille, l'adhésion aux dispositions du règlement intérieur de l'école Jean Macé et l'engagement de le respecter pleinement.

3. Premier bilan de la mise en place de la réforme (enseignants, référent, MJC, ateliers)

Le conseil d'école souligne que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires accroît la fatigue des enfants.

Voici les 3 constats que font les parents délégués à la suite de la mise en œuvre de cette réforme à l'école Jean Macé et qui feront l'objet d'un courrier plus détaillé à Monsieur le Maire et Madame l'Inspectrice d'académie:

- Globalement sur la réforme : un temps de présence à l'école qui passe de 14h40 à 19h20, entraînant une fatigue des enfants, particulièrement pour les enfants de maternelle.
- Sur l'organisation du service public périscolaire : un constat d'absence d'organisation du service public périscolaire ayant des conséquences sur la sécurité, la qualité de la récréative et de l'accompagnement scolaire, les moyens matériels et la communication.
- Une absence de lisibilité pour les parents et les enfants des différents intervenants au sein de l'école (directrice et enseignants, MJC Parmentier, Agents du service périscolaire)

Les parents délégués demandent l'organisation d'une réunion sur le périscolaire.

Les différents temps périscolaires

Ils sont gérés par Mme Cécile Logre, animatrice référente de la Ville de Grenoble. Mme Cécile Logre présente le bilan de ces différents temps.

Temps de pause méridienne (Restauration scolaire)

En élémentaire, il y a deux services. Les élèves de CP et CE1 (25 enfants) mangent au 1^{er} service de 11h45 à 12h30. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 (20 enfants) mangent au second service de 12h30 à 13h15.

Mme Cécile Logre présente les activités que les élèves réalisent pendant ce temps. Il y a des jeux d'extérieur (ballon, cerceau, corde), des coloriages, des bracelets brésiliens, des dessins, des jeux de toupie, des jeux de cartes, des jeux de société, des photos...

Les fiches de signalement mairie mises en place l'année dernière sont toujours utilisées, l'animatrice référente les remplit en cas de difficultés avec un élève. Mme Cécile Logre précise qu'en aucun cas, les punitions à la cantine sont une privation de repas.

Temps de garderie du mercredi (11H45-12h30)

En élémentaire, une vingtaine d'élèves sont inscrits et en maternelle, il y a 17 inscrits, environ 5 présents.

Temps périscolaire (16h00-17h30)

En élémentaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accompagnement scolaire (16h00-17h00)	36 élèves	24 élèves	29 élèves	24 élèves
Récréative (16h00-17h00)	6 élèves	3 élèves	3 élèves	5 élèves
Récréative (17h00-17h30)	28 élèves	20 élèves	22 élèves	18 élèves

Deux animatrices interviennent de 16h00 à 17h30. Un enseignant intervient tous les soirs en accompagnement scolaire et le jeudi, il y a un second enseignant.

Mme Cécile Logre présente les activités qui seront réalisées lors de la récréative durant les mois de novembre et décembre.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h00 - 17h00	Bonhomme de neige en papier mâché	Lecture et dessin	Jeux de société/pâte à modeler/guirlandes	Bonhomme de neige
17h00 - 17h30	Bonhomme de neige Jeux	Lecture	Jeux de société/pâte à modeler/guirlandes	Bonhomme de neige Jeux

En maternelle

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Récréative (16h00-17h30)	32 élèves inscrits, environ 15 présents	30 élèves inscrits, environ 20 présents	28 élèves inscrits, environ 17 présents	27 élèves inscrits, environ 15 présents

Chaque soir, deux animateurs et/ou enseignants et/ou ATSEM interviennent.

Activités éducatives

Elles sont gérées via la MJC Parmentier par Mme Marion Pinault, référente et également directrice du centre de loisirs sans hébergement (CLSH). Mme Marion Pinault présente le bilan des activités éducatives.

Rappel du projet périscolaire de la MJC Parmentier

La MJC Parmentier, dans le cadre de la réforme des temps scolaires, propose aux élèves des écoles Ampère, Anthoard, Nicolas Chorier et Jean Macé, un ensemble d'ateliers sur le temps périscolaire.

Ces activités ont pour but de réduire les inégalités sociales en permettant à tous les enfants de découvrir des activités artistiques, culturelles et sportives en parallèle des temps d'études surveillées.

Par l'intermédiaire de cette nouvelle réforme des rythmes scolaire, la MJC Parmentier souhaite faire exister une nouvelle dynamique autour d'une organisation collective qui comprend l'équipe enseignante, la Ville de Grenoble et les parents.

Les activités

Les ateliers suivants sont mis en place du **lundi 30 septembre 2013 au vendredi 31 janvier 2014**.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Sciences et Malice 7/8 places CE2-CM2	Yoga 6/8 places CP-CE1	Théâtre 6/8 places CE2-CM2	Capoeira 6/10 places CE2-CM2
Éveil Corporel 8 places mais 9 inscrits Grande section maternelle	BD 5/8 places CE2-CM2	Récup'art 7/8 places CP-CE1	Vie d'école, vie de quartier 8/8 places CP-CE1

Depuis l'année dernière, la MJC Parmentier a rajouté 2 activités le vendredi soir.

1^{er} étape d'inscription :

Nombre de dossiers distribués : 28 en maternelle et 83 en primaire soit 112

Retour : 64 dossiers

Dépouillement :

Nombre de personnes présentes lors du dépouillement : 5

Refus : 1 dossier

Règlement et validation définitive à l'activité

Inscrit : 54 enfants (soit 10 dossiers non validés par les parents)

Rappel et informations :

Madame Rival a téléphoné à environ 10 familles qui n'avaient pas rendu de dossiers pour leur proposer une activité. Il a été mis en place par des parents un samedi d'inscription le 28 septembre et le Conseil d'Administration de la MJC Parmentier a accordé une semaine en plus d'inscription pour les familles.

L'organisation

Les activités se déroulent au sein de l'école de 16h30 à 17h30. Les enfants d'élémentaire sont accompagnés à 16h par leur enseignant dans la salle de centre de loisirs et les enfants de maternelle sont récupérés dans leur classe par la référente des activités éducatives de la MJC Parmentier.

Durant les 30 min avant l'activité, les enfants sont pris en charge par la référente MJC.

Chaque enseignant ainsi que la référente périscolaire de la ville de Grenoble disposent de la liste des enfants inscrits en activités éducatives.

Le Conseil d'Ecole a approuvé à l'unanimité l'utilisation des locaux de l'école par le Centre de Loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Mme Dieng Betty est interrogée sur les conséquences d'une éventuelle augmentation des demandes sur les ateliers éducatifs. Elle répond que s'il y avait augmentation des demandes, la ville de Grenoble aurait l'obligation d'y répondre.

Mme Pinault informe le conseil d'école que l'accueil de loisirs aura lieu à Waldeck Rousseau durant les vacances de Noël pour cause de rénovation de la cantine à Jean Macé.

4. Projets de classe et d'école

Ecole :

- Noël : marché de Noël + spectacle ayant pour objectif de présenter le travail réalisé dans le cadre de l'éducation musicale en collaboration avec Mme Bustarret le vendredi 20 décembre 2013.
- Fête de l'école : Elle est fixée le samedi 28 juin 2014,

Les classes :

Maternelle :

- Animation gustative collective à chaque période. La 1^{ère} animation a pris la forme d'un petit déjeuner collectif. Elle s'est déroulée en présence de l'infirmière de santé scolaire afin de mettre l'accent sur les bons aliments et leur répartition pour le repas du matin.
- Le projet de brossage des dents est en cours d'élaboration. Une rencontre avec Mme Brun, assistante dentaire à la Ville de Grenoble, a eu lieu. Elle avait pour objectif de préciser le cahier des charges nécessaires à un tel projet.
- Jardin pédagogique de l'école : La ville de Grenoble a livré des plantations qui ont été mises en terre par les élèves après avoir préparé la terre.
- Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les élèves se rendront deux fois au cinéma le Méliès. Le coût de chaque séance cinématographique est de 2,50€.
- Une intervention de sensibilisation à la propreté urbaine aura lieu dans la classe de MS-GS.
- Classe nature à la Maison des Collines 2 x 2 jours dans l'année (janvier et juin).
- Deux demandes de subvention ont été déposées auprès de la ville de Grenoble. L'une a pour objectif un travail autour de la ferme pour la classe des PS-MS et l'autre concerne un travail d'éducation artistique en maternelle.

CP-CE1 :

- Classe nature à la Maison des Collines 1 semaine dans l'année (juin).
- Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les élèves se rendront trois fois au cinéma le Méliès. Ce projet a notamment pour objectif de faire découvrir aux élèves des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma.
- Une sortie a déjà été réalisée et deux sorties seront réalisées dans les espaces naturels sensibles (ENS) grâce à l'obtention d'une subvention par le conseil général. Ces sorties ont pour objectif de faire découvrir différents milieux aux enfants (une tourbière, un marais...).
- Projet bois. Une demande de subvention auprès de la Métro a été déposée et acceptée afin de fabriquer des jeux en bois avec les élèves. Le financement des intervenants (association passion bois) est pris en charge par la Métro ; 120€ par classe pour l'achat du bois reste à la charge de l'école.

CE1-CE2

- Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les élèves se rendront trois fois au cinéma le Méliès. Ce projet a notamment pour objectif de faire découvrir aux élèves des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma.
- Une sortie a déjà été réalisée et deux sorties seront réalisées dans les espaces naturels sensibles (ENS) grâce à l'obtention d'une subvention par le conseil général. Ces sorties ont pour objectif de faire découvrir différents milieux aux enfants (une tourbière, un marais...).

- Projet bois. Une demande de subvention auprès de la Métro a été déposée et acceptée afin de fabriquer des jeux en bois avec les élèves. Le financement des intervenants (association passion bois) est pris en charge par la Métro ; 120€ par classe pour l'achat du bois reste à la charge de l'école.

CM1-CM2 :

- Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les élèves se rendront trois fois au cinéma le Méliès. Ce projet a notamment pour objectif de faire découvrir aux élèves des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma.
- Une sortie a déjà été réalisée et deux sorties seront réalisées dans les espaces naturels sensibles (ENS) grâce à l'obtention d'une subvention par le conseil général. Ces sorties ont pour objectif de faire découvrir différents milieux aux enfants (une tourbière, un marais...).
- Préparation à la sécurité routière sur un circuit avec les gendarmes le 30 janvier 2013.
- Projet bois. Une demande de subvention auprès de la Métro a été déposée et acceptée afin de fabriquer des jeux en bois avec les élèves. Le financement des intervenants (association passion bois) est pris en charge par la Métro ; 120€ par classe pour l'achat du bois reste à la charge de l'école.

5. Un point sur la nouvelle école

Le jury du concours pour le choix du maître d'œuvre s'est déroulé le jeudi 10 octobre. Trois candidats ont été choisis et vont donc concourir. Le gagnant sera désigné en début d'année 2014.

Mme Dieng informe le conseil d'école qu'une présentation concernant la phase transitoire (i.e., jusqu'à la livraison de la nouvelle école) aura lieu fin 2013-début 2014.

6. Plan particulier de mise en sureté (PPMS)

Il a l'objet d'un exercice d'opérationnalisation le 14 mai 2013. L'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante.

Il a été révisé suite à la mise en place de la structure modulaire.

Il a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors du Conseil d'Ecole.

7. Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.)

Elles se déroulent soit durant la pause méridienne (de 11h45 à 12h15 pour les CE2, CM1 et CM2 ou de 13h05 à 13h35 pour les GS, CP et CE1) soit le matin avant le début des classes (de 8h05 à 8h35). Sur les trois premières périodes de l'année, elles ont pour vocation soit l'aide aux élèves en difficulté, soit l'aide au travail personnel. Sur les périodes 4 et 5, elles pourront également concernées la mise en œuvre d'une action en relation avec le projet d'école et se dérouleront de 16h00 à 17h00.

8. L'enseignement de l'arabe littéraire

Cette langue est enseignée, en Langue de Culture et d'Origine, par une enseignante algérienne, Mme Azil Imène. Les cours sont dispensés de 16h00 à 18h00 tous les mardis. Ils se déroulent dans la salle du 1^{er} étage du bâtiment élémentaire. Au jour d'aujourd'hui, 22 élèves suivent cet enseignement.

9.Sécurité

L'exercice d'évacuation au sein du bâtiment élémentaire réalisé le mardi 2 octobre 2013 s'est correctement déroulé. Les exercices d'évacuation au sein du bâtiment élémentaire réalisés le jeudi 17 octobre 2013 au sein du bâtiment maternelle et de la structure modulaire se sont déroulés de manière satisfaisante. L'ensemble des élèves ont bien évacué les classes.

Les secrétaires de séance

La directrice

Mme Chevallet Alexa

Mme Tixier Catherine

Mme Rival Christina